

CONSEIL MUNICIPAL DE NOVILLARD
Procès-verbal de la séance du 21 Mars 2025

Le vingt-et-un mars deux mille vingt-cinq à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 10

Quorum : 06

Présents : 07

PRESENTS : Pascale GABILLOUX - Claude GAUTHERAT – Agnès LAMBERT – Joëlle CHEVALIER – Romuald BONHOMME - Frédéric FAVEZ – Laurent MOCHÉ

ABSENTE : Pascale BILLOD

ABSENTS EXCUSES : Wilfried GROSJEAN- Sophie PRUSHANKIN

PROCURATIONS : Sophie PRUSHANKIN à Joelle CHEVALIER - Wilfried GROSJEAN à Frédéric FAVEZ

SECRETAIRE DE SÉANCE : Joëlle CHEVALIER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24/01/2025
- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier
- Formations CFPPA Valdoie pour M. CHEVASSUS Cédric
- Demande de subvention de l'association Une Rose un Espoir
- Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 24/01/2025

Le procès-verbal de la séance du 24/01/2025 est soumis à l'approbation du conseil municipal
.....
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 09

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2 – Adhésion groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est membre du groupement de commande initié par le Département du Territoire de Belfort pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier.

En effet, compte-tenu du volume de ses commandes annuelles, le Département bénéficie de tarifs avantageux pour l'achat de certaines fournitures routières.

A l'occasion du renouvellement des accords-cadres conclus en 2022 et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2025, le Département propose l'organisation d'un nouveau groupement de commandes pour ce type de fournitures.

Aussi, il est proposé au conseil de

- Donner son accord à l'adhésion de la commune de NOVILLARD au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier à compter du 01/01/2026,
- Autoriser le Maire à signer la convention à intervenir définissant les règles de fonctionnement du groupement et désignant le Département en qualité de coordonnateur.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 09

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3– Formations CFPPA Valdoie pour M. CHEVASSUS Cédric

Mme la Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de son contrat aidé (CUI-PEC), M. Cédric CHEVASSUS doit pouvoir bénéficier de formations lui permettant une adaptation à son poste de travail et l'acquisition de nouvelles compétences.

M. CHEVASSUS a donc été inscrit à 3 formations courtes proposées par le centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Valdoie :

- Entretien du petit matériel en espaces verts (2 j)
- Tonte et débroussaillage (2 j)
- Créer son jardin permacole (3 j)

Il est demandé au conseil de bien vouloir valider ces formations pour un montant total de 1 078€ et autoriser Mme la Maire à signer les conventions de formation professionnelle correspondantes.

.....
.....

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 09

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

4) Demande de subvention de l'association Une Rose Un Espoir

L'opération une Rose un Espoir aura lieu cette année les 26 et 27 Avril 2025. Reconnue d'utilité publique en 2014, cette opération se déroule tous les ans depuis 2009 (année de sa création) tous les derniers week-end d'avril.

Chaque année, les motards proposent aux habitants une rose contre un don minimum de 2€ qui est reversé via la Ligue contre le Cancer à l'Hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans.

L'année dernière, cette opération a permis l'acquisition d'un piézographe, appareil utilisé pour les cancers de la bouche, de la gorge et du larynx.

Pour cette 17^{ème} édition, les membres du comité des associations Une Rose un Espoir du Territoire de Belfort et la Ligue contre le Cancer se prononcent en faveur de l'achat de l'angio-mammographie double énergie et sollicite la commune pour le versement éventuel d'une subvention afin d'aider à mettre en œuvre ce projet.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer *sur l'attribution ou non d'une subvention*, et le cas échéant, *à en fixer le montant*.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 0

CONTRE : 09

ABSTENTIONS : 0

QUESTIONS DIVERSES

- La chasse aux œufs : l'ASNLI maintient sa participation le samedi 19 avril 2025 financière et pour la fourniture du matériel, Manuella sera sollicitée pour transporter le matériel avec le camion de la commune. En cas d'impossibilité de sa part, Frédéric Favez pourra prêter son camion.
- Chemin piétonnier pour accès au cimetière : les subventions sont validées donc le projet peut être lancé.
- L'achat du terrain à côté de la Mairie est acté, dans le projet d'y faire un parking.
- Le référent défense ayant démissionné, Pascale Gabilloux demande qui souhaite le remplacer. Laurent MOCHÉ est volontaire pour cette mission.
- Le prochain conseil municipal se déroulera le 11 avril à 20H
- La cuve à récupération d'eau à placer derrière la Mairie va être achetée prochainement.

Séance levée à 21H00

Procès-verbal approuvé et/ou modifié en date du**1.1.AVR.2025**

Pascale GABILLOUX
Maire de Novillard



Joëlle CHEVALIER
Secrétaire de séance

